



COMMUNE DE SALIVES

-

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2022

Le lundi 12 septembre 2022 à 19h45, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles SCHNEIDER, Maire.

Étaient présents :

M. Christophe BERG

M. Gilles GENOUD

M. Jacques MILLIERE

M. Éric RUESCH

Mme Hélène BOYON

M. Silvère GOLMARD

Mme. N'DIAYE Anne-Fatou

M. Charles SCHNEIDER

Mme Charlotte DEHER

M. Roland METZGER

M. Norbert RAMAGET

Secrétaire de séance : Monsieur RAMAGET Norbert

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la réunion du 27 juin 2022.

PROJET DE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE

Monsieur DE LA COMBE, Chef de projet chez Kronos Solar est venu présenter au conseil municipal un projet de centrale photovoltaïque au sol qui pourrait être implanté sur deux terrains appartenant à Monsieur et Madame BOYON.

Il détaille, entre autres, les étapes nécessaires avant la réalisation du projet (étude d'impact, étude de raccordement, étude paysagère, accord du permis de construire, appel d'offre, enquête publique...), mais aussi le démantèlement, le recyclage ...

Un délai de 3 à 4 ans est nécessaire entre le début du projet et le raccordement, La durée de vie du projet est estimée à 30 / 35 ans.

Il présente au conseil municipal les éventuelles retombées fiscales (Taxe foncière, taxe d'aménagement, IFER).

Il répond à Monsieur BERG Christophe qui l'interroge sur le financement du démantèlement en cas de faillite de leur société en lui précisant qu'il n'y a pas de faillite possible sachant que l'état s'engage à racheter 100% de la production énergétique.

Après avoir répondu aux différentes interrogations du Conseil Municipal, Monsieur DE LA COMBE quitte la séance.

Monsieur le Maire, demande aux conseillers de réfléchir à ce projet qui sera soumis au vote du conseil municipal lors de la prochaine réunion.

TARIF LOCATION GITE N°2 (DELIBERATION 2022-39)

Monsieur le maire rappelle qu'une délibération avait été prise lors du conseil municipal du 21/02/2022 pour fixer le tarif de location des différents gîtes.

Il propose au conseil municipal de fixer le tarif du gîte n°2 au prix de 900€ par mois au lieu du tarif à la nuitée initialement voté.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte la proposition de Monsieur le Maire.

BAUX DE CHASSE (DELIBERATION 2022-40)

Le Maire envisage, comme les années précédentes de ne pas pratiquer de hausse de prix sur les baux de chasse.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de ne pas pratiquer d'augmentation pour la saison 2022/2023
- souhaite informer les sociétés de chasse que l'augmentation sera de nouveau pratiquée à compter de la saison 2023/2024.

ECOLE : DEMANDE D'APPRENTISSAGE

La Commune a reçu le 11/07/2022 la demande d'une étudiante de la MFR de Baigneux-Les-Juifs qui souhaite faire son apprentissage au sein de notre école pour son CAP aide à la personne et vente en espace rural.

Compte tenu du coût mensuel de ce contrat et de l'effectif de l'école, le conseil municipal ne souhaite pas donner un avis favorable à cette demande.

CHANGEMENT COPIEUR MAIRIE (DELIBERATION 2022-41)

Le Maire rappelle au conseil municipal que la Mairie dispose actuellement d'une imprimante sous contrat avec les entreprises Copiafax pour la maintenance et Locam pour la location.

Les deux contrats ont été dénoncés et se terminent au 31/12/2022.

Il est envisagé d'acheter ou de louer un matériel neuf ou reconditionné.

Il présente au conseil municipal les différentes propositions reçues des sociétés AMG informatique et REX-ROTARY.

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition de la société AMG pour l'achat d'une imprimante de marque Develop reconditionnée au prix de 1600€ HT avec un contrat de maintenance de 5 ans facturé trimestriellement selon le nombre d'impressions effectuées au prix de 0.0045€ HT pour le noir et blanc et 0.045€ HT pour la couleur.

AFFAIRES DIVERSES

Travaux Sully : L'entreprise Bonglet et l'entreprise Tachin n'ont pas fini le chantier. Il leur a été demandé d'intervenir au plus vite.

Il est évoqué la possibilité de mettre la devise de la république sur la nouvelle Mairie. Le Maire va se renseigner sur les obligations et sur le coût.

Il est envisagé d'ajouter des rondins de bois autour du terrain de pétanque.

Travaux RDC Sully : Les travaux ont pris du retard car l'entreprise LEGELEY qui s'était engagée à intervenir courant juin n'a débuté les travaux que début septembre. Les bureaux seront loués à compter du 15 novembre 2022.

Chaufferie : Les raccordements sont réalisés du 5 rue d'Amont à l'Ecole, sur la rue du Breuil et sur la Rue de la borde. Les travaux reprendront la semaine prochaine.

La Maire informe le Conseil Municipal que l'accord de subvention du Département a été reçu.

Archivage : Le service archivage du centre de gestion interviendra fin septembre pour la seconde partie de l'archivage des documents de la Commune. Monsieur MILLERE a fait poser les étagères dans le local archivage.

Recrutement : Le Maire informe le Conseil que 15 candidatures ont d'ores et déjà été reçues pour le poste d'adjoint technique. Le délai maximum pour postuler a été fixé au 30 septembre 2022.

Le Maire propose aux conseillers de réfléchir sur le profil recherché (entretien des espaces verts et/ou des bâtiments).

Le Maire estime qu'il est nécessaire d'avoir un agent qui soit capable d'entretenir le patrimoine immobilier de la Commune.

Jacques MILLIERE propose la création d'une Commission Recrutement.

Cimetière : Monsieur METZGER a reçu la visite de la Société Elabor qui s'occupe de la gestion des cimetières. Un devis a été transmis pour la mise à jour des documents présents en Mairie (plan, registres ...). Le Conseil Municipal juge, compte tenu des places restantes et du peu de concessions prises par an que ces travaux ne sont pas nécessaires et trop onéreux.

Salle des Fêtes : Le Maire demande aux conseillers de réfléchir à une nouvelle solution pour la gestion de la salle des fêtes à compter du 1^{er} janvier. C'est Madame METZGER qui s'occupe bénévolement des visites, remise des clés, état des lieux etc... Elle souhaiterait ne plus avoir à charge cette gestion à compter de 2023.

Un inventaire du matériel devra être réalisé pendant les vacances de la Toussaint.

Une location des tables en bois est envisagée afin de financer leur restauration ou rachat. Cette location pourrait être gérée par l'association Sports et loisirs.

Panneau d'affichage : Il est envisagé l'acquisition d'un panneau d'affichage pour la Mairie. Un panneau sur pied serait plus esthétique. Il faut réfléchir aux différentes possibilités d'emplacement.

Facture d'eau : Un habitant nous a contacté suite à la réception de sa facture d'eau et du montant qui a fortement augmenté. Il lui a été répondu que depuis le raccordement à l'interconnexion de Pavillon les Grancey c'est l'intercommunalité qui gère l'eau.

Remparts : Une réflexion est portée sur la restauration des remparts de la Commune. Il est nécessaire de trouver une solution durable et des aides pour le financement.

Circulation : Des solutions sont à envisager afin d'améliorer la sécurité sur l'axe principal de Salives.

Abreuvoir : Le Maire a rencontré le président du « bistrot de la scène » pour un projet de résidence à l'Abreuvoir. Une convention sera proposée.

Point information : Le bâtiment est à vendre depuis le mois de juin, plusieurs visites ont été réalisées, la Commune de Salives demande aux potentiels futurs acquéreurs de faire leur proposition par courrier à la Mairie.

Maison 7 rue d'Amont : Il a été décidé de ne pas mettre en vente ce bâtiment. Une étude devra être réalisée pour connaître le coût sa restauration.

Terrain multisport : Plusieurs accords de subventions ont été reçus, il est urgent de refaire faire des devis actualisés. Il est difficile de trouver des prestataires qui s'occupent de la création du terrain multisport ainsi que de la restauration du terrain de tennis.

Clôture de la séance à 22h45

Le secrétaire de séance

Le Maire

Norbert RAMAGET

Charles SCHNEIDER